

PNUD

Réseau Afrique 2000

EVALUATION INDEPENDANTE DU RESEAU
AFRIQUE 2000/SENEGAL
11 – 22 NOVEMBRE 2000
REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Amar Amadou Oumar WANE
Coordonnateur National
Dakar, 1er novembre 2000

1 - RESULTATS DEVELOPPEMENTAUX AU NIVEAU NATIONAL

1.1. Progrès accomplis

1.1.1. Résultats des microprojets (points a et b du questionnaire)

-	Nombre de projets mis en oeuvre depuis 1997 :	
	* Projets à financement extérieur (OPS New York)	: 21
	* Projets à financement national (Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté*)	: 19
	Total	: 40

- Pour les principaux paramètres des projets (lieu d'exécution, groupes cibles...) voir tableau synoptique joint

Il est à noter que dans un certain nombre de projets, des extrants non projetés ont été produits. C'est le cas :

- du projet RAF/96/G008 (vulgarisation du modèle de latrine septique à siphon hydraulique – LSSH). La LSSH en elle-même est un des extrants du projet SEN/89/G035 (projet Santé et Environnement de l'enfant en milieu rural). La vulgarisation de cette expérience réussie dans d'autres projets a eu comme effet imprévu la création d'emplois (maçons formés dans le cadre du projet)
- du projet RAF/96/G009 (projet plurifonctionnel de Touba Peycouck) qui enregistre actuellement des résultats qui n'étaient pas prévus dans le document de projet. En effet, ce projet a bénéficié d'un certain nombre de réalisations financées par d'autres projets du Réseau Afrique 2000 et du GEF/SGP, dans le cadre de la diffusion des meilleures pratiques (Réseau Afrique 2000) et du partenariat (GEF/SGP). Il s'agit :
 - + de la LSSH (Réseau)
 - + de l'insémination artificielle bovine (Réseau)
 - + de foyers améliorés (GEF/SGP)

* Un Comité National de Sélection aura lieu les 9, et 10/11/2000 pour examiner plus de 50 projets. L'enveloppe financière disponible (120.000 US \$ environ) permettra de retenir 25 projets.

- des projets RAF/96/G010 (projet intégré de développement de Mbakhana), RAF/96G012 (développement de Njaalam Bambara) et RAF/96/G013 (reboisement du village de Lampsar) qui, dans le cadre du partenariat avec d'autres programmes, ont bénéficié d'une couverture médiatique, à travers la réalisation d'une cassette video financée par un projet du GEF/SGP

La principale contrainte à laquelle le programme a été confronté est le problème de l'incapacité de certains bénéficiaires à exécuter certaines activités des projets. Pour y remédier, il a fallu détacher un des deux stagiaires du GEF/SGP auprès de ces bénéficiaires pour assurer leur formation et leur encadrement, notamment dans les domaines de l'horticulture, de l'arboriculture et de la gestion simplifiée d'un projet (c'est le cas des projets RAF/96/G006 – Développement Communautaire de Ngano ; RAF/96/G010 ; G012 ; G013 et G016).

1.1.2. Renforcement de capacités locales (points c et d du questionnaire)

c - Capacités développées à la base

Des séances de formation ont porté sur les volets suivants :

Arboriculture : par un institut de recherche (ISRA) dans le cadre du projet RAF/96/G005 ; par les stagiaires du GEF/SGP et par des agents techniques du Gouvernement.

Aviculture, compostage, maraîchage (ONG, agents techniques du Gouvernement, stagiaires GEF/SGP)

Construction de latrine (LSSH) par l'Institut de Pédiatrie Sociale de l'Université de Dakar (projet RAF/96/G008) et par des maçons formés

Gestion simplifiée de projet (stagiaires GEF/SGP – ONG)

Suivi et évaluation de projet : équipe de la Coordination Nationale du Réseau Afrique 2000

Alphabétisation : ONG

Beaucoup de ces formations se font dans les Centres d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural

(CADER) du programme

d - Appropriation des projets par les groupes-cibles :

Le Réseau Afrique 2000 du Sénégal utilise le concept de gestion de cycle de projet mis en oeuvre par une approche participative. Le cycle de projet comprend : l'idée de projet, la proposition de projet, l'exécution du projet, son suivi et son évaluation. L'approche participative permet à chacune de ces étapes, d'impliquer les groupes-cibles. Les stratégies de renforcement des capacités locales (développées au point 1.1.2), ainsi que les mécanismes de durabilité (FAED, CADER) contribuent à l'appropriation des projets par les bénéficiaires.

1.1.3. Amélioration des moyens d'existence et de la gestion des ressources naturelles (points e et f du questionnaire)

e - Informations sur les impacts des projets

Voir tableau : situation technique et financière des projets financés par le Réseau Afrique 2000/Sénégal entre 1997 et 2000 (colonne "resultats atteints")

Certains des impacts significatifs peuvent être attribués à l'adoption (niveau programme et niveau projets) d'approches innovatrices ; citons quelques exemples :

- au niveau du programme : mécanisme de durabilité (CADER, FAED) ; couplage, dans chaque projet, du volet Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et du volet Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; approche programme entre le Réseau et le GEF/SGP : échanges d'expériences ; co-financement (projets RAF/96/G019 – G020 – G021)
- au niveau des projets : couplage des AGR communautaires (maraîchage, aviculture...) et des AGR individuelles grâce au FAED ; le modèle de LSSH conçu dans le projet RAF/96/G008 est innovateur et contribue à assainir les milieux où il est utilisé.

Pour la problématique de l'égalité des sexes, deux faits sont à noter :

l'Assistante de Programme du Réseau Afrique 2000 est une spécialiste de l'approche "Genre et Développement" (GED) et elle participe aux réunions du CNS ;

la Coordination du Réseau a organisé, en 1998, un atelier pour les membres du Comité National de Sélection sur l'approche GED et sur l'approche participative. Le résultat, c'est l'utilisation des outils de l'approche participative et de l'approche genre dans l'identification, la sélection et la mise en oeuvre des projets. Ceci a contribué à l'amélioration des conditions de participation, de responsabilisation et de renforcement des capacités institutionnelles, techniques et financières des femmes au sein des groupes.

La participation des femmes dans les actions de protection de l'environnement mais aussi et surtout, leur quasi contrôle des activités génératrices de revenus (activités d'accompagnement et Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement) leur ont permis de consolider leur apport financier dans le ménage et de se prendre de plus en plus en charge, notamment sur le plan de la santé et de l'éducation des enfants. Egalement, dans la plus part des projets, on a noté le développement d'un esprit d'entreprise et d'autopromotion chez les femmes grâce à l'alphabétisation et à la formation.

Par ailleurs, on peut noter que de 1990 à 2000, les femmes représentent 57,6 % des bénéficiaires. Des impacts négatifs sur les AGR et GRN n'ont pas été notés.

1.2. Durabilité

Voir tableau "Durabilité des projets financés par le Réseau Afrique 2000/Sénégal entre 1997 et 2000". Pour les contraintes, voir le point 1.1.2 (renforcement des capacités)

2 - MECANISMES DE COORDINATION ET DE GESTION AU NIVEAU NATIONAL

2.1. Sélection des microprojets (point a du questionnaire)

La Coordination a produit des documents relatifs à la Sélection des projets :

- Conditions de recevabilité des projets : critères de sélection
- Canevas de présentation d'un projet Réseau Afrique 2000

Comme indiqué au point 1.1.2, d, la Coordination utilise le concept de gestion de cycle de projet avec

l'approche participative. Pour aboutir à la sélection des projets, la démarche est la suivante :

- aider les candidats bénéficiaires à passer de l'idée de projets à la proposition de projet (informations sur les domaines d'activités du Réseau, les critères, le canevas de projet, l'orientation vers des structures pour un appui à la rédaction de la proposition de projet).
- Analyser les propositions de projets reçues à la Coordination Nationale puis présélection
- identifier, sur le terrain (avec des membres du CNS) des propositions présélectionnées
- appuyer la reformulation des propositions de projets
- préparer les projets reçus pour leur soumission au CNS (établissement de fiches techniques)
- réunir le CNS qui décide soit l'adoption des projets ; soit l'adoption sous réserve de la prise en compte des recommandations, soit enfin le rejet de tel ou tel projet.

L'analyse des propositions de projets, les missions d'identification participative sur le terrain, ainsi que l'appui à la finalisation des projets permettent :

- de bien cerner les besoins exprimés ainsi que les capacités disponibles et d'impliquer les groupes vulnérables
- d'avoir des projets respectant le canevas de présentation d'un projet fourni aux bénéficiaires (contexte, structure requérante, justification, objectifs, résultats et activités, plan d'évaluation et de durabilité, stratégie mise en oeuvre, budget)

2.2 Coordination et gestion du programme (point b du questionnaire)

La particularité pour cet aspect, réside dans le fait que c'est la même Coordination Nationale qui gère le Réseau Afrique 2000 et le GEF/SGP. Cela se traduit par :

- au niveau des programmes : par une co-administration, une co-gestion et une coordination des actions, ce qui permet un allègement des charges administratives, l'harmonisation des méthodes et stratégies de mise en œuvre ; par ailleurs, les deux programmes bénéficient d'un même CNS

(toutefois, en fonction des sujets abordés, le Coordonnateur peut faire appel, de manière ponctuelle, à des spécialistes autres que ceux des membres du CNS).

- au niveau des projets : par une co-intervention sur le terrain, parfois par un co-financement dans le cadre de l'approche programme, et par un échange des meilleures pratiques. Citons quelques exemples :

* Co-financement :

- Projet d'appui au Réseau Afrique 2000 et au PMF/FEM (GEF/SGP) pour le renforcement des capacités des OCB et ONG (RAF/96/G007) avec comme partenaires : le Réseau Afrique 2000, le PMF/FEM, le Centre Canadien d'Etude Internationale (CECI) et le Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)
- Projet de consolidation et d'extension d'un îlot de succès sur la biodiversité en zone aride (RAF/96/G019)
- Projet de biodiversité et de réhabilitation des terres salées de Ndof (RAF/96/G020)
- Projet de gestion des ressources de la Khoring (RAF/96/G021)

* Echanges de meilleures pratiques et partenariat :

- Du Réseau Afrique 2000 au profit du GEF/SGP : LSSH ; FAED ; CADER ; Renforcement des capacités (arboriculture...), insémination artificielle
- Du GEF/SGP vers le Réseau Afrique 2000 : amélioration de la visibilité du programme ; foyers améliorés ; appui de l'équipe de stagiaires du GEF/SGP...

Ainsi, le Réseau Afrique 2000 et le GEF/SGP ont en commun les mêmes stratégies : de renforcement de capacités, de mobilisation de ressources, de communication-visibilité et d'élargissement d'impacts. Toutes ces pratiques ont pour effet d'avoir des synergies entre les deux programmes et d'améliorer leur efficacité réciproque.

En ce qui concerne les coûts les rapports sont les suivants (US \$) :

	1997	1998	1999	2000
Fonctionnement	21.000	18.700	20.600	23.200
Subventions	100.000	150.000	100.000	-
%	21 %	12,5 %	21 %	-

Appuis attendus et obtenus :

- du Bureau Régional : visites d'échanges, base de données, visibilité du programme, réunions annuelles des Coordonnateurs Nationaux
- du PNUD local : mobilisation des ressources : fonds du Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté
- d'autres partenaires (donateurs) : réunion avec le groupe informel des bailleurs de fonds dans le domaine de l'environnement (avec l'appui du point focal au PNUD)
- de l'UNOPS : changement de statut de deux des stagiaires du GEF/SGP en Assistants de Programme co-payés par le Réseau Afrique 2000 (50 %) et le GEF/SGP (50 %)

Appuis non obtenus ou à reconsidérer :

- du Bureau Régional et de l'UNOPS : reprise des visites d'échanges et des réunions annuelles des Coordonnateurs Nationaux
- du PNUD local : améliorer les modalités de décaissement des fonds au profit des bénéficiaires en réduisant les retards dans les paiements, ce qui est préjudiciable au respect du calendrier des activités des projets
- de l'UNOPS : par rapport à l'information de l'UNOPS relative à l'arrêt du financement du programme Réseau Afrique 2000 au 31/12/2000, le Bureau Local du PNUD avait proposé à

l'UNOPS (Fax MSG n° 68/02-2000 du 22/02/2000) que l'UNDP/RBA puisse continuer à contribuer pour 50 % des salaires du personnel et des frais de fonctionnement, jusqu'en fin 2001, le Réseau Afrique 2000 pouvant prendre en charge les 50 % restant grâce aux frais qu'il percevra en tant qu'Agent d'Exécution du Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté : cette suggestion est restée, à notre connaissance, sans suite.

2.3 Procédure de suivi et évaluation des risques (point c du questionnaire)

Les pratiques adoptées pour le suivi de la qualité de la mise en œuvre du programme et des projets concernent : l'élaboration de documents d'orientation et l'utilisation d'approches innovatrices.

Au niveau du programme : mise en œuvre de stratégies de renforcement des capacités (voir point 1.1.2) ; de mobilisation de ressources (voir document joint) ; élaboration de plannings trimestriels de visites de projets (planning envoyés au Représentant Résident) ; adoption de l'approche participative dans la gestion de cycle de projet en vue de la sélection et du suivi des projets ; élaboration d'un guide de suivi des projets et formation des bénéficiaires à l'utilisation de ce guide qui porte sur le canevas des types de rapports à soumettre à la Coordination Nationale (voir document joint).

Au niveau des projets : plannings trimestriels des visites de projets ; guide de suivi des projets ; exploitation des rapports de mission et des rapports des projets (rapport d'activités, financiers, d'évaluation...)

L'approche programme entre le Réseau Afrique 2000 et le GEF/SGP fait qu'il est possible, lors d'une mission de terrain d'un programme, de visiter un ou deux projets de l'autre programme. Cette pratique permet de visiter chaque projet 2 à 3 fois dans l'année.

Au total, les mécanismes de durabilité au niveau du programme et des projets (approche programme, suivi rapproché et fréquent des projets, renforcement des capacités des bénéficiaires...) permettent de déceler à temps des indicateurs de risques pour y remédier.

Les principales leçons apprises :

- la mobilisation des ressources permet au programme de répondre aux besoins des populations

- le couplage, dans un même projet des AGR et de la GRN, ainsi que des AGR collectives et AGR individuelles (FAED ou credit revolving) permettent de motiver les populations (moyens d'existence améliorés) pour la préservation, restauration de l'environnement
- le renforcement des capacités et le suivi fréquent des projets permettent une exécution correcte des activités des projets et, en fin de compte, leur appropriation par les bénéficiaires.

2.4. Initiatives de réseautage (point d du questionnaire)

Principales initiatives prises et réalisées :

- regroupement des bénéficiaires de projets Réseau Afrique 2000 et GEF/SGP : dans les 3 zones de d'intervention du GEF/SGP, les 2 programmes ont co-organisé (à travers leur projet commun RAF/96/G007), 3 ateliers d'information sur chacun des programmes et 3 ateliers de formation sur les guides de suivi. Ces ateliers ont été l'occasion pour les bénéficiaires de se connaître et d'échanger.
- mise en relation, dans une Communauté (Diofior), des bénéficiaires d'un projet Réseau Afrique 2000 (RAF/96/G017) et d'un projet GEF/SGP (SEN/95/012), les seconds contribuant au renforcement des capacités des premiers (alphabétisation) et leur cédant une partie de leur terrain pour y faire du compostage.
- Co-organisation par le Réseau Afrique 2000 et le GEF/SGP de journées portes ouvertes sur les 2 programmes lors de la Journée Mondiale de l'Environnement (05-06 juin 2000) avec une couverture médiatique commune. Lors de ces journées, 5 projets du Réseau Afrique 2000 et 5 projets du GEF/SGP ont exposé leurs activités et résultats dans des stands qu'ils ont animés. Un public nombreux s'est intéressé à ces journées. Des outils didactiques ont été produits et échangés entre les participants des 2 programmes (Tee-shirts, casquettes, autocollants...)
- Echanges de meilleures pratiques : entre le Réseau Afrique 2000 et le GEF/SGP (voir point 2.2)
- Initiative non réalisée : organisation de visites d'échanges entre les bénéficiaires de projets (projets Réseau Afrique 2000 et projets GEF/SGP). Cette initiative n'a pas vu le jour faute de moyens.

2.5. Rapports (point e du questionnaire) :

Les exigences en matière de rapports d'activités et financiers, tant au niveau du programme qu'au niveau des projets est le respect des délais.

- pour le programme national, la Coordination a toujours produit à temps les rapports classiques (trimestriels et annuels) et les rapports ponctuels (rapports à mi-parcours et rapport final de l'exécution des fonds néerlandais ; rapport de la visite d'échanges d'expériences interpays sur les meilleures pratiques du Réseau Afrique 2000 Sénégal) ; les demandes d'information du Bureau Régional ont également été toujours satisfaites sur la base de données et sur les articles sur les meilleures pratiques (4 articles ont été envoyés). Toutefois, ces rapports n'ont jamais fait l'objet de commentaires.
- pour les projets, l'élaboration du guide de suivi des projets et la formation à l'utilisation de ce guide ont permis de préciser le canevas des types de rapports et les échéanciers y correspondant : rapport d'activités et rapports financiers (trimestriels) ; rapport à mi-parcours et rapport final (60 jours après la fin du projet)

2.6. Leçons apprises (point f du questionnaire)

Les initiatives prises pour un élargissement des impacts du programme concernent :

- les ateliers d'information sur le programme et de formation sur le suivi (voir point 2.4)
- les journées portes ouvertes (point 2.4)
- les échanges d'expériences (point 2.2)
- la stratégie de mobilisation de ressources couplée avec le plaidoyer du Réseau auprès du PNUD et du Gouvernement pour participer au Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté. A cette occasion, le Réseau Afrique 2000 a pu « vendre » son approche et ses mécanismes :
 - lien entre protection de l'environnement et amélioration des moyens d'existence
 - création d'un centre de renforcement des capacités et d'échanges à l'image des CADER du Réseau. C'est ainsi que le Réseau a été pris comme Agence d'Exécution

du PELCP et met en œuvre son approche et ses mécanismes, ce qui constitue un élargissement d'impact certain des meilleures pratiques du Réseau auprès d'autres structures.

3 - PERENNITE DU PROGRAMME

3.1. Stratégies conçues (point a du questionnaire)

La pérennité du programme est un aspect très important. Elle doit être saisie à travers 3 volets : les activités des projets, la pérennisation institutionnelle et la pérennisation financière du programme. Les éléments de stratégie conçus ainsi que les acteurs ciblés sont les suivants :

- au niveau du programme :
 - pérennité institutionnelle (en relation avec les autres Coordonnateurs Nationaux du Réseau Afrique 2000, avec le Coordonnateur Régional, avec les Bureaux locaux du PNUD, et avec l'UNOPS).
 - Pérennité financière (mobilisation des ressources en direction du PNUD, du Gouvernement et d'autres donateurs)

3.2 Stratégies et structures mises en œuvre (points b et c du questionnaire)

- au niveau des projets : renforcement des capacités et durabilité des activités (voir point 1.1.2)
- au niveau du programme :
 - pérennité institutionnelle : cette question a été débattue à la réunion de Kampala en mars 1999, qui a regroupé l'UNOPS, le RBA, la Coordination Régionale et les Coordonnateurs Nationaux.
L'option qui avait été retenue parmi les quatre étudiées, est le maintien de la structure actuelle du Réseau avec un renforcement des prérogatives du Bureau Régional pour le rendre beaucoup plus opérationnel et efficace. Parallèlement, il

avait été proposé d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'une Fondation à Ouagadougou pour une mobilisation de ressources qui renforcerait la Coordination Régionale et les Coordinations Nationales dans l'optique d'une structure indépendante.

Dans cette perspective, la réunion de Kampala avait programmé, après l'évaluation indépendante annoncée, l'établissement de plans stratégiques nationaux et régional. L'ossature de ce plan avait été retenue avec un accent particulier sur la stratégie de mobilisation de ressources.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons eu aucune réaction officielle du Siège sur cette option.

3.3 Initiatives prises pour la pérennisation du Réseau au-delà du 31/12/2000 (points d et e du questionnaire)

Le Réseau Afrique 2000 du Sénégal n'a pas attendu la suite à donner aux recommandations de la réunion de Kampala en matière institutionnelle pour mettre en œuvre des éléments de stratégie pour une durabilité du programme. C'est dans ce cadre qu'une stratégie de mobilisation de ressources (voir document joint) a été mise en œuvre pour renforcer, capitaliser, diffuser et « vendre » les importants acquis du Réseau Afrique 2000 tant en matière de stratégies, d'approche que de résultats.

Au total, les actions de durabilité que le Réseau Afrique 2000 a capitalisées depuis 1990 et qu'il est en train de « vendre » pour réussir la mobilisation de ressources devant lui permettre d'assurer la pérennisation au-delà du 31/12/2000 sont les suivantes :

- prise en compte concomitante du volet protection de l'environnement et amélioration des moyens d'existence,
- renforcement des capacités des bénéficiaires au niveau des projets et au niveau des Centres d'Appui à l'Environnement Rural (CADER)
- appui aux mécanismes communautaires d'auto-financement à travers la génération de ressources au niveau local : activités génératrices de revenus communautaires (maraîchage, embouche...) et activités individuelles génératrices de revenus (Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement, FAED)
- élargissement des impacts des projets et du programme :

- renforcement du volet visibilité
- capitalisation et partage (vulgarisation) des meilleures expériences

La « vente » de ces éléments auprès des parties prenantes au programme a eu comme résultat de faire du Réseau Afrique 2000 une Agence d'Exécution dans le PELCP pour la période 1999-2000. Les frais d'Agence perçus par le Réseau sur le montant des ressources mobilisées¹ lui permettront de prendre en charge la totalité des frais de fonctionnement du programme en 2001 ou la moitié de ces frais, en 2001 et 2002, si toutefois l'UNOPS accepte la proposition du Bureau Local du PNUD. Cependant, la prise en charge des frais de salaire (50 % au Réseau et 50 % au GEF/SGP) n'est pas prise en compte dans ce schéma.

Il est à noter que dans l'obtention de ce résultat remarquable, le Bureau Local du PNUD (Représentant Résident, Représentant Résident Adjoint, Chargés de programme), ainsi que les membres du CNS ont apporté à leur Coordination Nationale un soutien apprécié et décisif.

1 Ressources mobilisées dans le cadre du PELCP

- Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL)	:	180.000.000 F CFA
- Ferme Pilote de Mérina Diop	:	90.000.000 F CFA
- Rallonge FAIL	:	<u>170.000.000 F CFA</u>
_ Total	:	440.000.000 F CFA

Frais d'Agence (10 %) = 44.000.000 F CFA